

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DELIBERATIONS**  
DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mars,  
Le comité syndical dûment convoqué s'est réuni à 17h00 en session ordinaire sous la  
présidence de Richard MALLIÉ

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation du Comité Syndical : 24 mars 2023

Présents	10
Pouvoirs	2
Absents/ Excusés	

**MEMBRES PRESENTS:** Richard MALLIÉ, Philippe ARDHUIN, Robert CANAMAS,  
Isaac HASSINE, Evelyne LOUIS, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Sylvie  
SOUCHON, Dominique VALÉRA, Amapola VENTRON

**OBJET :**  
**DEMANDE DE**  
**SUBVENTION**  
**AUPRÈS DE LA**  
**REGION AU TITRE**  
**DE « REGION**  
**SUD, LA REGION**  
**SURE », ANNEE**  
**2023**

**MEMBRE ABSENT EXCUSE:**

Christian TANTI, Joseph CASSARO

Monsieur le Président expose,

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le dispositif d'aide aux communes « région Sud, la région sûre »,

**Vu** l'activité du centre de supervision urbain intercommunal (CSUI) du Syndicat  
Intercommunal du Grand Vallat (SIGV) mutualisée pour les communes de Bouc Bel Air,  
Cabriès et Simiane Collongue.

**Considérant** la nécessité de sécuriser les locaux et les dispositifs techniques du CSUI,  
le SIGV a le projet de mettre sous supervision les alarmes du bâtiment et plus  
particulièrement du Datacenter hébergeant le stockage des enregistrements de vidéo-  
protection des 3 communes.

Il s'agit de pouvoir alerter en temps réel les services interne du SIGV ainsi que la police  
municipale et la gendarmerie, en cas d'intrusion dans les locaux ou d'incident technique  
sur les infrastructures de vidéo-protection pouvant impacter la diffusion et l'enregistrement  
des caméras de vidéo-protection du CSU.

Monsieur le Président propose aux membres du syndicat de solliciter l'Etat afin de  
bénéficier d'une subvention.

Le plan de financement de ces dépenses s'établit comme suit :

Région	50%	13 000,00 € HT
Financement SIGV	50%	13 000,00 € HT
TOTAL	100 %	26 000,00 € HT

**LE COMITÉ SYNDICAL**

Oui l'exposé de Monsieur le Président

Après avoir délibéré à l'unanimité

**Autorise** le syndicat à solliciter une subvention à hauteur de 13 000 € HT auprès de de la  
Région au titre de « région sud, la région sûre », année 2023

**Autorise** le Président du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat à signer tous les  
documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré, Les jours, mois et an susdits  
Ont signé au registre, tous les membres présents.  
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le  
Président, Compte-tenu de la  
réception en  
Sous-Préfecture  
le ..... et de la  
publication le .....



Richard MALLIÉ,  
Le Président



Syndicat Intercommunal du Grand Vallat  
- 13109 Simiane-Collongue -